Cher Monsieur Sohier, FONDS HULSTAERI 4-9

Il y a longtemps que j'ai reçu votre lettre. Je n'avais au début que peu d'envie d'y répondre. Etencore maintenant je n'en suis pas spécialement enthousiste. Car j'ai beaucoup de travail et je ne vois pas que notre correspondence pourrait être beaucoup utile. Car il faudrait commencer ab ovo pour discuter les questions que vous me proposez. Le constate que nous sommes TRES LAIR l'un de l'autre question de principes éthiques régissent les relations entre les groupements humains. Ce droit des gens ast pour moi la seule base d'une discussion fructueuse des problèmes que vous soule vez. C'est là uniquement que nous pouvons trouver les principes et les normes. En dehors decela nous tombons fatalement doit dans l'égoisme (national, racique, culturel, social) suit dans le sentimenté. Une discussion devrait commencer par ces questions de base. Et cela demanderait une correspondence continuée pendant des années. Et alors quelle en serait l'utilité.. Sans relever que très probablement nous nous comprendrons de travers; puisque votre lettre me suggère que nous très. éloignés dans les idées. Chacun alors comprend l'adversaire DE SON PROPRE POINT DE VUZ. Dans une discussion parlée cela n'est pas grave car cela se rectifie aisément; mais par lettre.....

Mais je veux bien vous avouer que certains passages de votre lettre m'ont froissé non tellement par leur violence ... à mon âge on a eu d'autres expériences... mais par le fait que vous me mettez non pas en comparaison, (vous vous en défendez au contraire) mais enfi COMME SI ... avec M./ Maus et M.Rubbens. Cette figure de style est connue. Ceàa m'a peiné. Et cela m'a peiné aussi pour vous. Car rien n'empêche que sur une question donnée, mettons dans le domaine social un prêtre se trouve en compagnie d'opinion avec un socialiste ou un renégat ou un païen. Au contraire, il arrive même assez fréquemment que des catholiquesximment tiennent une opinion identique avec un socialiste, voire un stalinien, et se trouve en oposition avec un comrélgionnaire. Cela s'est même vu pour les papes.. Et des passages deencycliques sociales ont été traitées publiquement par des catholiques pour des doctrines communistes. Tout cela s'est vu et se verra encore fréquemment. Mais ce n'est pas là un argument? Pas plus que

la mise en compagnie avec les racistes Sud-africains.

Et il m'a peiné aussi de voir que vous traitez comme non chréd tienne l'attitude favorable envers les valeurs bantoues. Comme aussi l'argumentation comme si dette attitude et la protection qui en décou lé serait démenti pour notre action évangélisatrice. Si réellement c'est là votre pensée, il est encore plus évident qu'une correspondent sur cette question ne peut donner beaucoup de résultat. Je trouve cette thése même très néfaste et en opposition directe avec les encyliques papales sur les missions et avec les directives de la Congr. ropagande sur cette matière; quoqu'en puissent penser ou dire certains évêques congolais. In faut de toute nécessité laisser le christianisme sur SON PLAN SURVATUREL, SURNATIONAL aussi, et ne pas l'abasser à en faire un élément de culture, civilisation, patrictisme ou que saisencoreé. Na civilisation ou la valeur indigène I (ou comment on veuille l'appeler) PEUT être christianisée aussi bien que la civilisation européenne a été PAGANISEE durant les deux ou tros siècles derniers.

J'ai gait lire votrelettre au P. Bocamett. Il ne m'a pas fait part de ses réflexions. Nous comprenons parfaitement que la situation est bien différente chez vous qui vivez dans une région déjà profondément européanisée. Mais lui comme moi sommes partisans de la culture indigène. Nous voyons bien que l'Europe peut appunter à l'Afrique sertains éléments cultruels de grandes valeur. Mais nous ne voyons pas que le Noir ait intérêt à échanger sa culture-civilisa-

tion centre la nôtre. Au contraire. Et il serait ben que l'Europe au lieu de veuloir orgueilleusement être l'éducatrice de tous les peuple se mette à l'école des PRIMITIFS : elle aurait beaucoup à y gazzar. Si vous considérez que le Congo doit devenir un mélange de Blancs et de Noirs, puisque la REALITE est que les noirs s'y trouvent (et eux n'ont pas la possibilité d'aller ailleurs; ce que les Blancs ont bien, même s'ils ne le déirent pas; le DROIT des deux peuples et donc un peu différent, sans parler de droits historiques; et le droit d'un immirgré même adapté et complètement devenu cutoyen néa composte nulle part, que je sache, le droit de faire triomphet SON PROIT, SA culture, etc. ; il s'ADAPTE AU PAYS; tandis que nous voulons que le NOIR s'adapte à NOUS .. Je sais bien qu'ils AIMENT le faire, et s'ils veulent absorlument délaisser leurs valeurs ancesntra les, renier leur patrie et se faire membres d'une autre patrie, personne ne peut les en empêcher; mais je prétends qu'ils ont TORT de le faire; mais c'est là une autre histoire; seulement cela pourrait vous faire comprendre pourquoi entre autres motifs le P. Boelaert et moi (en d'autres) sø/t n'aiment pas cetté renforcement de la politique d'administration directe et d'assimilation. Je sais très bien que nous étions DE FAIT très édoignés de l'administration directe, mais ce FAIT était contraire à la THEORIE; et en déclarant la nouvelle politique le G.G. a rejeté l'ancienne THEBRIE et inauguré une nouvelle politique (ou retourné à celle de Léopold IIK si vous préférez). Je suis heureux de lire que vou souhaitez que la nouvelle politique soit accompagnée du renforcement des circonscrpitions indigènes et d'une normalisation des juridictions indigènes. Mais je ne Veis pas comment on le fera. Croyez-vous que maintanant l'administration et la magistrature changeront du jour au lendemain leur attitude? Au contraîre, ces organismes indigènes deve nor ont encore davantage un rouage de l'admintsration européenne. Voyez comment on cherch à abolir les chefferies pour en faire des secteurs. En quant les tribaneux indigènes sont-ils encore indigènes? Sans demander si même ils ont encore pour mission d'administrer la justice....Je parle évidamment uniquement de ce que je vois autour de moi.

Mais je m'eélongne du sujet de je commence à discuter, alors que je disais au début que cela nous néentrainerait nulle part. Reprenons les questions pratiques ANNS HIII CTARRY A - O

JUGEMENTS: Malhaurausement je no vois pas comment je pourrais voue aider. Vous savez que les tribunaux indigènes et leurs jugements sont TABOUS pour les missionnaires. Jamais nous ne pouvons vous des registres, il est même tr ès difficile d'obtenir des extraits pour des justiciés... Mais si à l'occasion je pourrais faire une bonne parole auprès d'un A.T. ou magnetrat je n'y manquerai point.

B.J.I. Votre bulletin continue d'arriver régulièrement mais souvent complètement chiffonné...Je voudrais faire relier ma collection, mais je m'aperçois qu'il manque le n° 9 de 18e année. Y aurait-il moyen de l'obtenir encofe?

Si vous pouvirs par votre Bulletin et votre actinn général obtenir que les tribunaux indigènes rendent mieux la JUSTICE, devienment sérieux, soient soustraits à l'administration, soient régis par des juges INTEGRES (qui deviennent de plus en plus rares...croyez-vous que éélon les rumeurs persistantes des indigènes mêmes des FONCTION-NAIRES européenés se laissent corrompre par des indigènes....) je pense que nous serons beaucoup plus avancés que par les discussions concernant l'immatriculation etc. (béénque je sois convaincu de l'importance de cette question au point de vue POLITIQUE DE L4AVENIR)/

Excuses mes fautes, j'écris assea mal le français, mais j'espère que vous comprendrez suffisamment. Un de ces jours je dot écrire à votre papa, et nous parlerons de certaines de ces questions. Je ne suis pas toujours d'accord avec luit mais cela ne diminué en rie la TRES HAUTE ESTIME ET LA GRANDE SYMPATHIE que j'ai pour lui somme HOMME, comme JURISTE, comme COLONIAL, comme CHRETIEN.